

23 mar 2020 -16:03

Appartient à [Conseil des ministres du 20 mars 2020](#)

Sélection d'un candidat-juge pour la Cour pénale internationale

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui désigne un candidat pour la Belgique en vue de la prochaine élection des juges à la Cour pénale internationale.

La période de présentation des candidatures à la prochaine élection de six juges de la Cour pénale internationale s'étend du 6 janvier au 30 mars 2020. L'élection aura lieu à l'occasion de la 19e session de l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome. Celle-ci se tiendra au siège des Nations unies à New York, du 7 au 17 décembre 2020.

Le [Conseil des ministres du 17 janvier 2020](#) a décidé d'enclencher la procédure de sélection d'un candidat pour la Belgique. cette procédure est désormais clôturée. Le projet désigne Laurence Massart en tant que candidat(e) pour la Belgique à la prochaine élection des juges à la Cour pénale internationale.

Projet d'arrêté royal portant désignation d'un candidat pour la Belgique pour l'élection de juges à la Cour pénale internationale qui se tiendra durant la 19e session de l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires
européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@just.fgov.be